

DÉLIBÉRATION N° 2016-05 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Approbation du compte financier 2015 et du compte de bilan

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), notamment l'article 7 ;

Article 1

Le conseil d'administration approuve le compte financier de l'année 2015.

Article 2

Le compte de résultat agrégé de l'année 2015 s'établit comme suit :

Charges (en €)		Produits (en €)	
Charges de personnel	206 399 924	Subvention de l'État après mise en réserve	219 346 265
Charges de fonctionnement	37 717 898	Autres ressources	32 248 262
Dotation aux amortissements (biens acquis par le Cerema)	2 692 314		
Dotation aux amortissements (biens transférés par l'État)	7 506 410	Reprise de financements rattachés à des actifs	9 873 153
Dotations aux provisions	133 432	Reprises sur provisions	1 591 932
Total des charges	254 449 978	Total des produits	263 059 612
Résultat	8 609 634		

Le résultat de l'exercice, soit huit millions cinq cent quatre-vingt-dix mille trois cent quarante-neuf euros est affecté en réserve.

Article 3

Le tableau de financement agrégé de l'année 2015 s'établit comme suit :

Emplois (en €)		Ressources (en €)	
Investissements	9 831 252	Capacité d'autofinancement	9 672 819
		Autres ressources	504 360
Total des emplois	9 831 252	Total des ressources	10 177 179
Apport au fonds de roulement	345 927		

Article 4

Le compte de bilan agrégé au 31 décembre 2015 s'établit comme suit :

Bilan au 31 décembre 2015 (en k€)							
ACTIF					PASSIF		
		Brut	Amortissement et provisions	Net			
Actif immobilisé	Immeubles	120 429	5 066	115 363	Capitaux propres	Bien mis à disposition	114 097
	Autres immobilisations	70 784	48 810	21 974		Biens transférés en pleine propriété	12 763
	Immobilisations en cours	3 053		3 053		Réserve	11 267
						Résultat de l'exercice	8 590
Actif circulant	Créances exercice courant	7 952		7 952	Provisions pour risques et charges		12 789
	Créances antérieures	2 817	1 860	957			
	Disponibilités	14 141		14 141	Dettes		4 052
	Régularisations	118		118			
Total		219 294	55 736	163 558	Total		163 558

Article 5 :

La présente délibération sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Délibéré en séance en visioconférence, le 9 mars 2016.

Le président du conseil d'administration



Gaël Perdriau